

Bourse de congé parental

ORGANISME :	Études supérieures et postdoctorales (ESP)
NOM DU CONCOURS :	Bourse de congé parental
MONTANT :	4 000 \$
DOMAINES D'ÉTUDES :	Tous les domaines d'études au niveau doctoral en recherche (avec thèse)
OBJECTIFS :	Soutenir les étudiantes et les étudiants parents durant la période postnatale pour une durée d'un (1) trimestre, et les encourager dans la poursuite subséquente de leur programme de doctorat en recherche (avec thèse).
ADMISSIBILITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir fait approuver par la direction de son unité d'attache un formulaire pour une interruption d'études (disponible dans le Centre étudiant) d'une durée d'un (1) trimestre durant la première année de vie de son enfant (soit durant le trimestre où la naissance a lieu, ou lors de l'un des deux trimestres suivants); • Être inscrite ou inscrit à temps plein à un programme d'études de doctorat en recherche (avec thèse) lors du trimestre précédant l'interruption des études; • S'engager à avoir le statut plein temps ou rédaction au même programme d'études lors du trimestre suivant le congé parental; • Au moment de l'interruption des études, avoir complété un maximum de 14 trimestres d'études au programme de doctorat actuel; • Ne pas être admissible à recevoir des prestations de congé parental des grands organismes subventionnaires (CRSH, CRSNG, FRQNT, FRQSC, FRQS, IRSC); • Ne pas recevoir plus de 40 000 \$ annuellement en revenus de bourse <i>au cours de l'année académique courante (1^{er} septembre au 31 août de la même année académique).</i> <p>En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</p>
DATE LIMITE :	<p>Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard à la date suivante, qui varie selon le trimestre visé par l'interruption des études :</p> <p><u>Trimestre d'automne</u> : 28 octobre</p> <p><u>Trimestre d'hiver</u> : 28 février</p> <p><u>Trimestre d'été</u> : 28 juin</p>
PIÈCES REQUISES : (à attacher directement au formulaire de candidature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une copie du certificat de naissance de l'enfant à fournir au moment de son obtention. Le versement de la bourse se fera seulement au moment de sa transmission aux ESP; 2. Le plan de retour aux études après le congé parental; 3. Le plan global d'études récent et à jour; 4. Un relevé de notes à jour pour le programme d'études en cours; 5. Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de recherche envoyé par courriel à M^{me} Nathalie Bélanger par la direction de recherche.
RÉSULTATS :	La décision de financement sera communiquée à la personne candidate au plus tard deux semaines après le dépôt du dossier.
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS ET FORMULAIRE EN LIGNE	Pour plus d'informations sur les modalités particulières à la période actuelle, veuillez s'il vous plaît vous référer au répertoire des bourses pour rechercher

	la fiche à jour et accéder aux informations détaillées de ce concours de bourses.
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :	Nathalie Bélanger Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 229 Montréal, QC, H3T 1J7 Tél. : 514 343-6111, poste 1546 esp-bourses@esp.umontreal.ca